



Contrat Local de Santé de Saint-Laurent du Maroni 2019-2022

Annexe 3 Fiches Actions



Sommaire

Fiche action n°1 : Renforcer les actions de promotion de la santé en santé sexuelle et reproductive	5
Fiche action n°2 : Appuyer la mise en place des parcours de santé sur le territoire	7
Fiche action n°3 : Santé communautaire : Prendre en compte les pratiques de santé traditionnelles dans les parcours de santé	9
Fiche action n°4 : Développer la participation des habitants et l'identification de lieu d'échanges, préalables aux démarches de promotion de la santé	11
Fiche action n°5 : S'appuyer sur la littératie en santé pour développer l'autonomie des habitants vis-à-vis du système de santé.....	13
Fiche action n°6 : Développer la médiation en santé pour faciliter l'accès à la santé	15
Fiche action n°7 : Améliorer les aménagements du territoire pour favoriser l'accès à la santé pour tous.....	17
Fiche action n°8 : Améliorer l'accès aux droits fondamentaux : logement, eau, électricité, salubrité, alimentation, transports.....	19
Fiche action n°9 : Développer l'offre de formation des professionnels de santé, médico-sociaux, sociaux et de l'Education Nationale sur le territoire	21
Fiche action n°10 : Santé communautaire : Créer un cadre favorable à la mise en place des démarches de santé communautaire innovantes et durables.....	23
Fiche action n°11 : Créer un lien de proximité avec les professionnels de santé de Saint-Laurent du Maroni.....	25
Fiche action n°12 : Animation du Contrat Local de Santé de Saint-Laurent du Maroni.....	27

Axe 1 : Coordonner les parcours de santé et les démarches de promotion de la santé sur le territoire

Fiche action n°1 : Renforcer les actions de promotion de la santé en santé sexuelle et reproductive

Cadre de référence

Stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030

Projet Régional de Santé 2018-2028

Axe 3.4.1.13. Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale

Axe 4.1. Développer la prévention universelle afin de créer un environnement favorable à la santé pour tous

Publics cibles

Acteurs de santé sexuelle et reproductive : professionnels de santé, structures de santé, associations, coordinations territoriales

Constats

Population jeune très importante et toujours grandissante (fort.e.s croissance démographique et indice de fécondité)

Nombreuses problématiques telles que : grossesses pré-adolescentes et adolescentes, violences sexuelles, prévalence des IST (VIH, hépatite B, chlamydia)

Précocité de l'âge au premier rapport sexuel, notamment par rapport à la métropole (17 vs 14 ans)

Absence de structures essentielles tel qu'un Centre de Planification et d'Education Familiale

Manque de ressources humaines (PMI, CeGIDD)

Résultats attendus

Le Pass Santé Sexuelle Jeunes est construit et mis en place en tenant compte des autres dynamiques de santé locales

Les acteurs s'orientent de manière adaptée vers les coordinations territoriales

De nouveaux animateurs de prévention en santé sexuelle et reproductive sont recrutés et formés

Des actions de prévention en santé sexuelle et reproductive sont déployées sur l'Ouest

La mise en place du Centre de Planification et d'Education Familiale est suivie, pour une implantation adéquate sur le territoire, en lien avec les besoins des professionnels et des habitants

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
--	-------------------------	---------	---------	---------

Accompagner le déploiement du Pass Santé Sexuelle Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps d'échanges avec le coordinateur du Pass SSJ, pour mettre en commun les démarches et mutualiser les informations si approprié (diagnostic ++) - Réaliser une transmission historique et un appui si besoin - Mettre en réseau le Pass SSJ avec les acteurs locaux - Assurer la cohérence et la complémentarité des actions menées sur le territoire 	X	X	
Identifier les coordinations existantes comme référentes d'animation territoriale sur les thématiques SSR et périnatalité	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les missions, champs d'intervention et la gouvernance de toutes les coordinations de santé sexuelle et reproductive, pour tous les acteurs du territoire - Orienter les acteurs de santé vers ces coordinations en fonction de leurs besoins 	X		X
Former de nouveaux animateurs de prévention et promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins vis-à-vis du déploiement des actions de prévention sur le territoire - Recruter ces personnes et les former - Assurer le maillage territorial des actions de prévention 	X		X
Suivre le projet de Centre de Planification et d'Education Familiale de la PMI et le mettre en réseau avec les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des échanges périodiques avec les acteurs de santé et la PMI pour suivre l'avancement du projet - Interpeller les décisionnaires si des différences apparaissent entre le projet et la volonté/les besoins des acteurs - Organiser le plaidoyer si nécessaire 	X	X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic Animation territoriale : coordination et temps d'échanges Accompagnement : suivi de projet
Référents actions	Coordinatrice CLS, coordinateur Pass SSJ, CT-SSR, CT Réseau Périnat, PMI
Partenaires	RSMA, ARS, CHOG, GPS, AIDES, réseau KIKIWI, Croix-Rouge, Education Nationale

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de réunions en santé sexuelle et reproductive, nombre de partenaires impliqués, nombre d'échanges entre la coordinatrice CLS et la PMI et typologie de ces échanges	Indicateurs de résultat : état d'avancement du projet de CPEF, cartographie claire des coordinations en santé sexuelle et reproductive et de leurs missions à Saint-Laurent du Maroni, nombre de personnes intégrées dans le Pass Santé Sexuelle Jeunes, nombre de bénéficiaires des actions de promotion de la santé en santé sexuelle et reproductive
-----------------------------	--	--

Axe 1 : Coordonner les parcours de santé et les démarches de promotion de la santé sur le territoire

Fiche action n°2 : Appuyer la mise en place des parcours de santé sur le territoire

Cadre de référence

Projet Régional de Santé Guyane 2018-2028
Axe 2. Organiser des parcours qui répondent aux attentes

Publics cibles Acteurs de santé de Saint-Laurent du Maroni

Constats	<p>Pas de mutualisation des informations sur le territoire</p> <p>Faible connaissance par les acteurs de santé des ressources méthodologiques disponibles</p> <p>Pas toujours de travail en partenariat entre les acteurs de champs sanitaires spécifiques, ou acteurs parfois uniques opérateurs sur le territoire</p> <p>Pas toujours d'interconnaissance des acteurs de santé du territoire</p> <p>Difficultés des acteurs de santé à valoriser et capitaliser les données diagnostiques disponibles</p>
-----------------	---

Résultats attendus	<p>Les acteurs de santé identifient la coordinatrice CLS comme ressource pour mettre à jour et diffuser le répertoire des acteurs de santé de Saint-Laurent du Maroni</p> <p>Les acteurs de santé sont identifiés sur le territoire et travaillent en partenariat quand cela est nécessaire ou pertinent</p> <p>Les données disponibles sont valorisées et capitalisées</p>
---------------------------	---

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Développer des outils d'échanges d'informations pour fluidifier les parcours de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les thématiques et acteurs intéressés par la mise en place d'outils d'échanges d'informations - Accompagner les démarches de création d'outils - Faciliter la mise en réseau des acteurs 	X	X X	X X
Créer et maintenir à jour un répertoire des acteurs de santé de Saint-Laurent du Maroni	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre régulièrement à jour le répertoire des acteurs de santé - Diffuser régulièrement ce répertoire, notamment aux nouveaux professionnels arrivants - Relayer les informations nécessaires à la mise à jour de l'annuaire régional (Guyane Promo Santé) 	X X X	X X X	X X X

Élaborer une fonction d'observation des besoins de santé et les faire remonter aux différentes institutions	- Accompagner les structures dans leurs démarches de diagnostics	X		
	- Capitaliser les démarches d'états des lieux et de diagnostics réalisés		X	X
	- Appuyer les demandes des acteurs auprès des financeurs	X	X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic Accompagnement Capitalisation Animation territoriale
Référents actions	Coordinatrice CLS ARS Personnes Âgées Personnes Handicapées
Partenaires	APAJH, PEP, AKATI'J, CHOG, AIDES, Réseau KIKIWI, professionnels de santé libéraux, GCSMS, PMI, Réseau Périnatal, ADAPEI

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de partenaires impliqués, nombre de réunions par thématique parcours identifiée	Indicateurs de résultat : répertoire et nombre de partages du répertoire des acteurs de santé, nombre de documents de capitalisation des besoins de santé du territoire, liste des moyens mis à disposition, nombre d'outils parcours formalisés (convention, protocole, arbre d'orientations)
-----------------------------	---	---

Axe 1 : Coordonner les parcours de santé et les démarches de promotion de la santé sur le territoire

Fiche action n°3 : Santé communautaire : Prendre en compte les pratiques de santé traditionnelles dans les parcours de santé

Cadre de référence

Projet Régional de Santé 2018-2028,
Axe 4.3. Accompagner le pouvoir d’agir individuel et collectif des populations

Définition de l’OMS (OMS 2000) : « La médecine traditionnelle est la somme totale des connaissances, compétences et pratiques qui reposent sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en bonne santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales. »

Définition posée par le groupe de travail (juillet 2019) :

La santé traditionnelle, qui répond à une organisation hiérarchisée et complexe, est un moyen de comprendre et d’accepter la maladie et ses symptômes, et de s’en prévenir :

- Est l’ensemble des savoirs communs qui permettent de maintenir/recouvrir la santé
- Se vit en collectif et est transmise de manière intergénérationnelle
- Est adaptée et dépendante du territoire
- Représente l’équilibre entre l’individu et son environnement (vision holistique)

Publics cibles

Tradipraticiens
Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, sages-femmes, professionnels paramédicaux...)

Constats

Méconnaissance mutuelle des tradipraticiens et des professionnels de santé

Organisation des tradipraticiens et des pratiques traditionnelles complexe, diverse en fonction des communautés, difficilement lisible par les acteurs de la santé conventionnelle

Manque de relais existants permettant de faire le lien entre ces mondes

Ruptures de parcours et difficulté de prendre en charge un patient dans sa globalité et en continuité

Manque de reconnaissance de la complémentarité des deux prises en charge

Résultats attendus

Des tradipraticiens et des organisations de santé traditionnelles sont identifiés sur le territoire

Des temps d’échanges autour de thématiques spécifiques sont organisés

Une capitalisation de ces échanges est effectuée

	Description de l’action	Année 1	Année 2	Année 3

Recenser les différentes pratiques de santé traditionnelles à Saint-Laurent du Maroni, afin de mieux appréhender la diversité des perceptions de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Initier une relation de confiance en rencontrant les tradipraticiens du territoire - Recueillir des données concernant l'organisation de la santé traditionnelle et ses référents dans les différentes communautés - Soutenir l'élaboration d'une synthèse concernant les incompatibilités entre pharmacopée traditionnelle et pharmacopée conventionnelle 	X	X	
Organiser des temps d'échanges entre tradipraticiens et professionnels de santé afin d'initier une relation de confiance et d'assurer une meilleure prise en charge des patients	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les freins à la mise en place d'une relation de confiance entre tradipraticiens et professionnels de santé - Identifier les problématiques communes pouvant permettre des échanges (exemples : les infections sexuellement transmissibles, les plantes médicinales locales) - Identifier des outils d'animations basés sur une communication orale - Organiser les rencontres (logistique, animation) 	X		
			X	
		X		
			X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic : identification des ressources et relais Animation territoriale : mobilisation et mise en réseau Accompagnement : Appui à l'organisation et la logistique Capitalisation
Référents actions	Ville de Saint-Laurent du Maroni, Sous-Préfecture
Partenaires	Prometra Guyane, AKATIJ, AIDES, Réseau KIKIWI, Mama Bobi, CHOG, GPS, Grand conseil coutumier

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de réunions de travail organisées, liste des personnes intéressées par ce projet et leurs qualités	Indicateurs de résultat : documentation disponible sur les pratiques de santé traditionnelles et leur organisation, liste des personnes ressources de la santé traditionnelle à Saint-Laurent du Maroni, nombre d'événements organisés sur cette thématique et nombre de participants
-----------------------------	---	--

Axe 2 : Renforcer le pouvoir d'agir en santé des habitants de Saint-Laurent du Maroni

Fiche action n°4 : Développer la participation des habitants et l'identification de lieu d'échanges, préalables aux démarches de promotion de la santé

Cadre de référence

Contrat de ville :

Axe 1.3.B. Développer les échanges entre acteurs et la communication liée au cadre de vie et aux projets en cours ou à venir

Projet Régional de Santé 2018-2028 : Axe 4.3. Accompagner le pouvoir d'agir individuel et collectif des populations

Publics cibles

Acteurs associatifs
Conseils citoyens

Constats

Difficultés pour les acteurs associatifs à identifier et bénéficier de locaux afin de pouvoir travailler ou se regrouper

Peu d'accompagnement (méthodologique, recherche de financement) disponible pour les associations

Manque d'accompagnement et de locaux pour les nombreuses initiatives citoyennes existantes mais organisées de manière informelle

Faible organisation en réseau et absence de partage d'expertise (outils d'animation, relais communautaires) entre les acteurs présents sur le territoire

Résultats attendus

Les associations du territoire identifient le CLS comme ressource et référence pour mettre en place des actions de promotion de la santé

L'accès aux salles et équipements municipaux est clair et facile à solliciter

Les outils d'animations sont partagés entre les acteurs associatifs

Des initiatives citoyennes sont soutenues et pérennisées

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Mutualiser les ressources présentes chez les acteurs du milieu associatif pour favoriser la participation	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les actions de santé et les outils d'animation utilisés par les différents acteurs du milieu associatif sur le territoire - Mettre en réseau les acteurs du milieu associatif - Organiser des temps d'échanges de pratiques 	X	X X	X
Faciliter l'accès à des locaux à la fois de travail et de regroupement	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les locaux disponibles - Identifier les freins à l'accès à ces locaux - Construire avec les services concernés des solutions pour lever les freins <p>NB : la mise à disposition d'un local se fera <i>via</i> la signature d'une convention avec</p>	X X	X	X

	l'association			
Accompagner le développement de projets associatifs et d'initiatives citoyennes	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs pouvant apporter un accompagnement méthodologique au développement d'initiatives citoyennes et associatives - Orienter les porteurs de projets vers ces acteurs et suivre l'évolution des projets 	X	X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic Accompagnement : méthodologique, financement Animation territoriale : réseau, mobilisation
Référents actions	Service politique de la ville Coordinatrice CLS
Partenaires	Services municipaux, associations du territoire (notamment sportives et socio-culturelles), GPS, APROSEP, carbet des associations, AIDES, Mama Bobi, conseils citoyens

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de temps d'échanges de pratiques, nombre d'initiatives citoyennes reçues et orientées	Indicateurs de résultat : outil de réservation de salle pour les associations, liste des freins à l'accès aux locaux
-----------------------------	--	---

Axe 2 : Renforcer le pouvoir d’agir en santé des habitants de Saint-Laurent du Maroni

Fiche action n°5 : S’appuyer sur la littératie en santé pour développer l’autonomie des habitants vis-à-vis du système de santé

Cadre de référence

Projet Régional de Santé 2018-2028

Axe 4.1. Développer la prévention universelle afin de créer un environnement favorable à la santé pour tous

Une définition de la littératie en Santé (*par Cultures & Santé*) :

« La littératie en santé correspond à la capacité d’un individu à accéder à, à comprendre, à évaluer et à appliquer une information pour se maintenir en bonne santé ou améliorer sa santé ».

Ce concept prend ainsi en compte tous les déterminants de la santé et les différents éléments (environnementaux, institutionnels, financiers, etc) qui entrent en jeu depuis l’accès à une information de santé jusqu’à son application effective.

Elle peut être intégrée à 5 niveaux : l’individu lui-même, les supports écrits et visuels, la posture professionnelle, l’aménagement des espaces et les politiques publiques.

Publics cibles

Associations, structures médico-sociales, professionnels de santé, instances de coordination
Conseils citoyens, espaces de vie sociale, habitants

Constats

Pas de traduction systématique des outils de communication en santé dans les langues locales

Contenu des outils de communication trop rédigé et pas assez imagé

Manque de connaissances des acteurs de santé sur les différents canaux de diffusion de l’information existants et la manière de les utiliser

Pas assez d’interconnaissance des outils d’information et de prévention utilisés par les acteurs de santé

Peu de clarté sur l’emplacement des services de santé pour la population

Résultats attendus

Les outils de communication écrits et oraux utilisés par les acteurs de santé sont connus (référencement)

Les acteurs de santé utilisent des outils de communication efficaces et fonctionnels actualisés

Les acteurs de santé savent comment solliciter les canaux de communication pour un meilleur impact des messages transmis et une meilleure visibilité des événements organisés

La radio est utilisée régulièrement pour relayer des informations en santé auprès de la population

Les services de santé sont facilement localisables par la population

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Développer des outils de communication accessibles à tous	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux des outils existants, en priorité sur les thématiques considérées majeures à Saint-Laurent : santé sexuelle et reproductive, santé environnement, santé des jeunes et santé mentale - Identifier, former et accompagner des personnes relais (professionnels de santé, acteurs associatifs, médiateurs) pour transmettre l'information - Co-construire des outils de communication avec les habitants 	X	X	X
Accompagner les acteurs dans l'utilisation des canaux de communication répandus et efficaces	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer ces canaux pour transmettre des informations en santé - Accompagner les acteurs dans l'utilisation de la radio locale et autres opérateurs locaux de diffusion - Mettre en réseau les acteurs pour mutualiser les connaissances et retours d'expériences 	X X	X X	X
Accompagner l'exploitation d'espaces de diffusion de l'information en santé déjà présents et la création de nouveaux espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des lieux appropriés pour diffuser de l'information en santé - Créer des supports pour faciliter l'identification et la localisation des services de santé, de manière co-construite avec les habitants 	X	X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic Animation territoriale : coordination, mutualisation des ressources et échanges de pratiques Capitalisation
Référents actions	Coordinatrice CLS, GPS
Partenaires	AIDES, AKATI'J, CT-SSR, Mama Bobi, réseau KIKIWI, CHOG, Croix-Rouge, Réseau Périnat

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de temps d'échanges, de sensibilisation et de formation sur la littératie en santé organisés, nombre de partenaires impliqués	Indicateurs de résultat : catalogue des outils disponibles à Saint-Laurent et de leur niveau de littératie, fréquence des émissions radio et liste des partenaires invités, outil disponible pour identifier et localiser les services de santé, nombre d'outils créés avec les habitants
-----------------------------	--	--

Axe 2 : Renforcer le pouvoir d'agir en santé des habitants de Saint-Laurent du Maroni

Fiche action n°6 : Développer la médiation en santé pour faciliter l'accès à la santé

Cadre de référence

La « Loi de modernisation de notre système de santé » du 26 Janvier 2016
 « Référentiel de compétences, de formations et de bonnes pratiques, La médiation en santé pour les personnes éloignées des systèmes de prévention et de soin », Haute Autorité Sanitaire, Octobre 2017

Projet Régional de Santé 2018-2028 Axe 1.2. Accès aux droits et aux soins en Guyane
 Contrat de Ville 2015-2020 : Axe 1.3.A. Renforcer les moyens et ressources permettant de réaliser un travail de médiation sur le terrain auprès des jeunes notamment

Publics cibles

Les professionnels de santé, médico-sociaux, sociaux, de l'Éducation Nationale et acteurs associatifs du territoire
 Les médiateurs en santé
 Les usagers des associations agréées pour la représentation des usagers

Constats

Pas suffisamment de valorisation des médiateurs et de leur rôle essentiel
 Développement insuffisant de l'encadrement et de la formation des acteurs de la santé et du médico-social qui leur permettent d'appréhender les caractéristiques culturelles et linguistiques du territoire

Résultats attendus

Les besoins des nouveaux professionnels de santé sont identifiés
 Des outils sont développés pour permettre un meilleur accueil des nouveaux professionnels du territoire
 Un groupe de médiateurs en santé se réunit régulièrement
 Une charte des médiateurs en santé de Saint-Laurent du Maroni est réalisée
 Un répertoire des médiateurs en santé et personnes relais est disponible et actualisé

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Proposer des formations pour permettre la montée en compétences des acteurs sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en formations des médiateurs en santé - Identifier les ressources disponibles - Mettre en réseau les ressources disponibles et les acteurs 	X	X X	X
Organiser des journées d'accueil et de sensibilisation pour les	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un diagnostic des besoins des professionnels de santé à leur arrivée 	X		

nouveaux professionnels en s'appuyant sur l'expertise des médiateurs en santé	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils, à la fois écrits et oraux, facilitant l'accueil de nouveaux professionnels sur le territoire (journée d'accueil, livret d'accueil, témoignages, jeu de piste, boîte de trucs et astuces, carte interactive) - Développer des temps permettant les échanges de pratiques et d'informations pour les nouveaux professionnels en partenariat avec les médiateurs en santé et les acteurs historiques du territoire 	X	X	X
Soutenir le développement du réseau des médiateurs de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les médiateurs en santé pouvant intégrer le réseau - Identifier le cadre éthique, l'organisation et la coordination du réseau - Identifier les missions que peut avoir le réseau (veille, plaidoyer, valorisation, expertise, échanges de bonnes pratiques, représentation des usagers) 	X	X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic Animation territoriale : mobilisation des acteurs et coordination Accompagnement méthodologique : identification des ressources, structures de formation, possibilités de financement
Référents actions	Ville de Saint-Laurent du Maroni COMEDE
Partenaires	Guyane Promo Santé, URASS, APAJH, AKATIJ, AIDES, CHOG, PRE, CCAS

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de formations réalisées, nombre d'outils développés, nombre de professionnels accueillis	Indicateurs de résultat : satisfaction des professionnels touchés par la formation, niveaux de connaissances acquis, enquête sur les besoins en formation des professionnels de santé et de l'Education Nationale à leur arrivée
-----------------------------	---	---

Axe 3 : Mobiliser les dispositifs de droit commun pour agir sur les déterminants de santé

Fiche action n°7 : Améliorer les aménagements du territoire pour favoriser l'accès à la santé pour tous

Cadre de référence

Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins Guyane

Axe 1 : favoriser et renforcer l'accès à la santé

Dispositifs de planification de l'aménagement du territoire :

- Opération d'Intérêt National : Signature du contrat d'intérêt national pour l'Ouest : <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/ouest-guyanais-signature-du-premier-contrat-d-a2798.html>
- Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine : Protocole de préfiguration de la convention de rénovation urbaine de Saint-Laurent du Maroni. Date de signature : 25/01/2017 Objectif : Signature d'une convention avec l'ANRU début 2020
- Action Cœur de Ville : Signature de la convention cadre le 17/10/2018

Publics cibles

Les acteurs de santé de Saint-Laurent du Maroni
Les professionnels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Constats	<p>Difficultés de l'accès aux biens fonciers et immobiliers pour toute implantation professionnelle</p> <p>Pas d'identification de la santé comme une thématique à prendre en compte dans la planification des aménagements</p> <p>Pas de sensibilisation des bailleurs sociaux aux possibles usages médicaux et paramédicaux de leurs locaux commerciaux</p> <p>Absence de permanences délocalisées d'information et d'accès aux droits</p> <p>Mauvaises conditions d'attente pour les usagers dans les services publics</p>
-----------------	---

Résultats attendus	<p>La coordinatrice CLS est identifiée par les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire comme ressource sur les différents dispositifs et besoins en santé de la ville</p> <p>La coordinatrice CLS oriente les demandes des locaux des professionnels de santé et fait le lien avec l'ARS si besoin pour accompagner les installations</p> <p>La coordinatrice CLS suit les projets NPNRU, Cœur de Ville et OIN, schéma territorial des transports et fait remonter les besoins d'aménagement</p> <p>La coordinatrice CLS suit les projets d'amélioration d'accès aux droits</p>
---------------------------	--

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
--	-------------------------	---------	---------	---------

Prendre appui sur le développement d'outils numériques diversifiés et délocalisés pour faciliter l'accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un état des lieux des projets d'accès aux droits et de dématérialisation avec la CGSS, la CAF, la Préfecture et la commune - Suivre l'avancement des projets portés par ces structures - Mettre en réseau les initiatives de ces structures avec les initiatives locales (espace de vie sociale, maison de quartier, carbet numérique) 	X		
Sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire aux besoins exprimés par les acteurs de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en réseau les acteurs (service foncier de la commune / action cœur de ville/ bailleurs sociaux/ ARS) pour suivre et accompagner les demandes des professionnels de santé concernant la recherche de locaux - Suivre avec l'EPFAG et la DEAL les nouveaux projets dans les quartiers périphériques afin d'inclure une réflexion autour de la santé - Initier un travail collectif sur la signalétique des services de santé et sociaux à Saint-Laurent du Maroni (en lien avec la fiche action n°5) - Réfléchir à l'intégration de réglementations concernant les espaces d'attente 	X	X	X
Identifier et faire remonter les difficultés dans le champ de la santé environnementale aux acteurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation d'échanges avec l'opérateur en charge de la gestion des déchets et de l'éducation à l'environnement - Impulser une dynamique de recensement des dysfonctionnements et de suivi des actions d'éducation à l'environnement effectuées 	X	X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic Animation : mise en réseau
Référents actions	Coordinatrice CLS Préfecture – délégué politique de la ville Service urbanisme de Saint-Laurent du Maroni, Mairie de Saint-Laurent du Maroni
Partenaires	CGSS, CAF, DEAL, EPFAG, Maroni Lab, CCOG, bailleurs sociaux, conseils citoyens, espace de vie sociale

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de professionnels reçus et orientés, nombre d'échanges entre la coordinatrice CLS et la CCOG / les bailleurs sociaux sur l'aménagement du territoire, nombre d'échanges entre la coordinatrice CLS et la CGSS, la CAF et la Préfecture sur l'accès aux droits	Indicateurs de résultat : synthèse des projets d'accès aux droits et des personnes référentes, nombre de réunions sur l'aménagement du territoire auxquelles la coordinatrice CLS a participé
-----------------------------	--	--

Axe 3 : Mobiliser les dispositifs de droit commun pour agir sur les déterminants de santé

Fiche action n°8 : Améliorer l'accès aux droits fondamentaux : logement, eau, électricité, salubrité, alimentation, transports

Cadre de référence

- Projet Régional de Santé 2018-2028
 Axe 1.3. Accès aux soins de santé primaire et à des consultations spécialisées sur tout le territoire guyanais
 Axe 5.1.1. Permettre à tous un accès à l'eau potable en lien avec les communes
 Axe 5.1.2. Permettre l'accès à un habitat sain
 - Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, octobre 2018, Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté
 Objectif 4.11. Renforcer l'accès aux droits et aux services sociaux
 Objectif 4.12. Renforcer l'accès aux droits et aux services de santé

Publics cibles

Associations et structures sociales et médico-sociales
 Professionnels de santé
 Médiateurs en santé

Constats

Accès aux soins limité du fait de difficultés d'accès aux droits administratifs (obtention d'un titre de séjour, de la sécurité sociale, etc) : démarches pénibles et longues

Accompagnement des démarches administratives par les professionnels de santé alors que ce n'est pas leur rôle

Difficultés d'accès aux soins du fait d'un éloignement géographique, l'offre de soins étant concentrée en ville

Insuffisance d'actions d'*aller vers* dédiées à toute la population

Conditions de vie parfois indignes : pas d'électricité, pas d'eau potable, pas de système d'évacuation des eaux, logement insalubre...

Aide alimentaire insuffisamment développée et coordonnée, et disparition de certains dispositifs d'aide alimentaire qui ont fonctionné par le passé (ex : épicerie sociale)

Résultats attendus

Le dispositif du Comité de veille sur l'accès aux soins des populations vulnérables fonctionne et est identifié par les acteurs pour faire remonter les difficultés d'accès aux droits

Les institutions sont mobilisées dans le Comité de veille

Une offre d'aide alimentaire est disponible sur Saint-Laurent et permet d'atteindre les zones périphériques, de manière régulière, coordonnée et pérenne

Les acteurs de santé, sociaux et médico-sociaux ont une meilleure connaissance des actions d'*aller vers* menées sur le territoire

Les acteurs de santé, sociaux et médico-sociaux organisent leurs actions d'*aller vers* de manière coordonnée, sur des thématiques ciblées, et mettent en commun leurs ressources si nécessaire

	Les actions d' <i>aller vers</i> touchent toute la population de Saint-Laurent du Maroni
--	--

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Renforcer l'action du Comité de veille sur l'accès aux soins des populations vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les institutions signataires du CLS dans les instances du Comité de veille - Appuyer l'animation du Comité de veille et orienter les acteurs vers ce dispositif - Relayer les actions de plaidoyer et d'événementiel qui favorisent l'accès aux droits sur Saint-Laurent du Maroni - Soutenir la production et la capitalisation de données publiques sur le non recours et le renoncement aux soins auprès des institutions 	X	X	X
Développer et diversifier l'aide alimentaire sur la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Animer des temps d'échanges pour coordonner les actions d'aide alimentaire - Accompagner le développement de l'aide alimentaire de manière construite avec les habitants (produits disponibles, circuits de distribution) - Revaloriser et accompagner l'autonomie alimentaire des habitants qui ont des espaces pour cultiver et élever - Interpeller les institutions compétentes sur l'absence de cantines scolaires dans les établissements (collèges et lycées) 	X	X	X
Coordonner les actions d'<i>aller vers</i> d'accès aux droits et aux soins	<ul style="list-style-type: none"> - Animer un temps de travail pour initier une collaboration étroite entre les structures réalisant des actions d'<i>aller vers</i> (état des lieux, maillage territorial) - Faire remonter les besoins de développer les actions d'<i>aller vers</i> sur le territoire aux institutions 	X	X	X

Moyens nécessaires	Diagnostic Animation territoriale : coordination, temps d'échanges, mise en réseau, plaidoyer Accompagnement Capitalisation
Référents actions	Coordinatrice Comité de veille, Coordinatrice CLS, COMEDE
Partenaires	CCAS, Ville, Sous-Préfecture, CAF, CGSS, CTG, Mama Bobi, Maisons de quartiers, PRE, Croix-Rouge, AKATI'J, Réseau KIKIWI, AIDES

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : nombre de projets d'aide alimentaire accompagnés, nombre de réunions et de participants au Comité de veille sur l'accès aux soins des populations vulnérables, nombre d'acteurs ayant assisté à des événements sur l'accès aux droits sur Saint-Laurent	Indicateurs de résultat : ratio de participants par rapport aux invités au COPIL du Comité de veille, nombre de projets d'aide alimentaire opérationnels, cartographie des actions d' <i>aller vers</i> existantes
-----------------------------	---	---

Axe 3 : Mobiliser les dispositifs de droit commun pour agir sur les déterminants de santé

Fiche action n°9 : Développer l'offre de formation des professionnels de santé, médico-sociaux, sociaux et de l'Education Nationale sur le territoire

Cadre de référence

Projet Régional de Santé Guyane 2018-2028 Schéma Régional de Santé
 Axe 3.6. Rattraper le retard en matière de présence et de formation professionnelle dans le sanitaire et le médico-social
 Axe 4.3. Accompagner le pouvoir d'agir individuel et collectif des populations

Publics cibles

Les jeunes en recherche de formation initiale
 Les professionnels de santé
 Les bénévoles et usagers des structures médico-sociales

Constats

Peu de formation soignante et paramédicale sur le territoire
 Fort turn-over du personnel soignant et paramédical
 Offre de formation continue faible, saturée et peu lisible
 Bénévoles, usagers et habitants souvent non éligibles aux formations disponibles

Résultats attendus

Les formations d'aides-soignants et d'infirmiers sont accessibles aux jeunes de Saint-Laurent du Maroni
 Des formations à Saint-Laurent du Maroni sont accessibles aux bénévoles et usagers des structures médico-sociales
 L'offre de formation qualifiante, certifiante, de montée en compétences est claire, partagée et diffusée largement

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Engager un partenariat avec les acteurs chargés de la planification des offres de formation	<i>Est entendu par offre de formation la typologie suivante : qualifiantes, certifiantes ou de montée en compétences</i>			
	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une relation d'échanges avec les acteurs institutionnels chargés de la planification et du développement de formations qualifiantes - Faciliter la mise en œuvre de formations (appui logistique) - Relayer auprès du réseau du CLS l'offre de formation disponible sur le territoire 	X X	X X	X X
Reconnaître l'expertise des usagers et leur faciliter l'accès à	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les acteurs de la formation à la plus-value d'élargir les critères d'inclusion des formations - Répertorier les formations accessibles à tous et faciliter leur mise en œuvre 	X X	X X	X X

la formation	- Relayer auprès du réseau du CLS les formations accessibles aux bénévoles, usagers et habitants	X	X	X
---------------------	--	---	---	---

Moyens nécessaires	Animation : mobilisation et mise en réseau Accompagnement : appui logistique, recherche de financement
Référents actions	Coordinatrice CLS ARS animation territoriale et offre de soins
Partenaires	CTG, CHOG, Université de Guyane, GPS, GRETA, DIECCTE

Indicateurs de suivi	Indicateurs de processus : typologie des échanges avec les partenaires	Indicateurs de résultat : nombre de partenaires associés au projet de formation, liste de formations disponibles à Saint-Laurent du Maroni, nombre d'usagers ou bénévoles ayant participé à des formations sur Saint-Laurent, nombre de jeunes saint-laurentais dans les promotions de formations soignantes
-----------------------------	--	---

Axe 3 : Mobiliser les dispositifs de droit commun pour agir sur les déterminants de santé

Fiche action n°10 : Santé communautaire : Créer un cadre favorable à la mise en place des démarches de santé communautaire innovantes et durables

Cadre de référence

« Action communautaire en santé, un outil pour la pratique », 2011, Secrétariat européen des pratiques de santé communautaire
 Projet Régional de Santé 2018-2028
 Axe 3.1. Observer et connaître, Développer la recherche
 Axe 4.3. Accompagner le pouvoir d'agir individuel et collectif des populations

Publics cibles

Acteurs de la santé communautaire
 Professionnels de santé
 Acteurs institutionnels

Constats

Pas d'appréhension claire du champ de la santé communautaire par les acteurs du territoire
 Peu d'accompagnement aux démarches de santé communautaire
 Peu de capitalisation et de valorisation des recherches en santé communautaire sur le territoire

Résultats attendus

La santé communautaire est mieux identifiée par les acteurs
 Les démarches de santé communautaire s'appuient sur une méthodologie solide et partagée
 Un cadre favorable à l'expérimentation en santé communautaire est mis en place

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Organiser une démarche en faveur de la santé communautaire sur le territoire	- Sensibiliser les institutions à l'intérêt de la démarche de santé communautaire et à ses caractéristiques spécifiques (durée, financement, évaluation)	X	X	X
Développer l'interconnaissance entre les acteurs de la santé communautaire	- Identifier les acteurs et les initiatives du champ de la santé communautaire et les mettre en lien - Orienter les acteurs de la santé communautaire vers les ressources méthodologiques disponibles	X X	X X	X X
Faire le lien entre les besoins du territoire et la recherche en santé	- Faciliter la mise en relation entre initiatives de la santé communautaire et chercheurs - Faciliter l'accès aux événements régionaux autour de la santé	X X	X X	X X

communautaire	communautaire pour les professionnels du territoire			
---------------	---	--	--	--

Moyens nécessaires	Animation territoriale : mobilisation, réseau, orientation Capitalisation
Référents actions	ARS santé publique GPS Coordinatrice CLS
Partenaires	Carbet des associations, Préfecture, Mama Bobi, AKATI'J, AIDES, Effet Morpho, Université de Guyane

Indicateurs de suivi	<p>Indicateurs de processus : nombre et typologie des échanges entre la coordinatrice CLS et les institutions sur les démarches de santé communautaire</p> <p>Indicateurs de résultat : nombre d'acteurs accueillis et orientés, nombre de rencontres et sensibilisations sur la santé communautaire, nombre de chercheurs accueillis sur site à Saint-Laurent</p>
-----------------------------	--

Axe 3 : Mobiliser les dispositifs de droit commun pour agir sur les déterminants de santé

Fiche action n°11 : Créer un lien de proximité avec les professionnels de santé de Saint-Laurent du Maroni

Cadre de référence

Projet Régional de Santé Guyane 2018-2028 Schéma Régional de Santé

Axe 1.1. Prioriser le rééquilibrage des moyens en fonction des besoins notamment sur les territoires en « sous-offre »

Axe 3.6.1. Mettre en œuvre un plan de rattrapage sur l'attractivité du territoire

Publics cibles Les professionnels de santé (médicaux et paramédicaux)

Constats

Pas de lien entre l'association de médecins existante et les institutions

Volonté des institutions de mieux connaître les besoins des professionnels de santé

Sous-dotation de la commune en professionnels de santé libéraux

Pas d'accès à une offre de soins primaires dans certains quartiers (absence de transports, éloignement géographique)

Résultats attendus

Les professionnels de santé identifient le cadre du Contrat Local de Santé et peuvent s'en saisir pour faire remonter leurs besoins et être accompagnés dans leur projet le cas échéant

Les professionnels de santé sont informés des initiatives et événements de santé sur le territoire

	Description de l'action	Année 1	Année 2	Année 3
Aller vers les professionnels de santé du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre contact avec les professionnels libéraux du territoire et leur présenter la démarche du Contrat Local de Santé - Organiser des temps d'information et d'échanges - Mettre à jour le répertoire des professionnels de santé du territoire (lien avec la fiche action n°2) 	X X	X X	X X
Recenser les besoins des professionnels de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une enquête sur les besoins des professionnels de santé (lien avec la fiche action n°6) - Présenter les résultats de cette enquête au Comité de Pilotage 	X	X	X
Faciliter la mise en réseau avec les acteurs institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Relayer les informations concernant les événements proposés par les institutions aux professionnels - Proposer un appui logistique à l'organisation de ces événements à Saint-Laurent du Maroni 	X X	X X	X X

Moyens nécessaires	Diagnostic Animation territoriale
Référents actions	Coordinatrice CLS ARS offre de soins
Partenaires	CGSS, professionnels de santé et leurs représentants, CHOG

Indicateurs de suivi	<p>Indicateurs de processus : nombre de temps d'échanges entre les professionnels de santé et la coordinatrice CLS, nombre de projets des professionnels accompagnés</p> <p>Indicateurs de résultat : enquête sur les besoins des professionnels de santé, répertoire à jour des professionnels de santé, nombre d'événements relayés</p>
-----------------------------	---

Axe Transversal : Missions de la coordinatrice du Contrat Local de Santé

Fiche action n°12 : Animation du Contrat Local de Santé de Saint-Laurent du Maroni

Cadre de référence

Code de la santé publique articles L1434-2, L1434-16, L1434-17, R1434-7 et L1435-1

Décret n°2010-514 du 18 mai 2010 relatif au Projet Régional de Santé

Article 158 de la Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

Projet Régional de Santé Guyane 2018-2028

Constats	<p>Difficultés d'accéder à des informations vérifiables et actualisées</p> <p>Méconnaissance et mauvaise valorisation des informations disponibles</p> <p>Peu de coordination entre les acteurs du territoire</p> <p>Faible accessibilité de l'accompagnement méthodologique en gestion de projet</p> <p>Nécessité de coordonner la gouvernance incluant les habitants</p>
-----------------	--

Résultats attendus	<p>Le Contrat Local de Santé valide ses objectifs</p> <p>Les acteurs du territoire travaillent plus en réseau</p> <p>Le collège habitant est fonctionnel</p> <p>Des données de santé sont connues, accessibles et valorisées sur le territoire</p> <p>Les acteurs du territoire qui le souhaitent bénéficient d'un accompagnement méthodologique</p> <p>La coordinatrice du Contrat Local de Santé est identifiée comme une référente sur les initiatives locales en santé, les acteurs et les réseaux</p> <p>Les projets en santé du territoire sont tracés et valorisés</p>
---------------------------	---

	Description des missions de la coordinatrice du Contrat Local de Santé
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des enquêtes et états des lieux - Faire remonter les informations pertinentes aux institutions compétentes
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les besoins méthodologiques et logistiques des acteurs qui le souhaitent - Orienter vers les partenaires experts en fonction des besoins recueillis - Accompagner la recherche de financement des acteurs qui le souhaitent
Animation territoriale	<p><i>Dans le cadre défini par le Contrat Local de Santé :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les acteurs et institutions - Mettre en réseau les acteurs du territoire - Animer les instances de gouvernance du CLS (COFIL, comité de suivi, groupes de travail) - Coordonner les initiatives des acteurs

	<ul style="list-style-type: none"> - Faire circuler l'information entre les acteurs - Organiser le traitement de l'appel à projet annuel politique de la ville, volet santé, en lien avec le comité de suivi du CLS
Capitalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser le recueil des données - Organiser le partage et la valorisation des données recueillies
Participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les projets de participation des jeunes de la Mission Locale et du RSMA - Suivre la structuration des instances de représentation des usagers en partenariat avec l'URASS - Préparer le collège habitant au COPIL en lien avec les partenaires concernés

Moyens nécessaires	1 poste de coordinatrice CLS temps plein (cofinancement Ville - ARS) Appel à projet santé politique de la ville (cofinancement ARS - CGET - Commune)
Référents actions	Service politique de la ville, Coordination CLS, ARS - Animation territoriale, Préfecture de Guyane

Indicateurs de suivi	<p>Indicateurs de processus : nombre de réunions du COPIL et du comité de suivi, nombre de réunions avec le collège habitants, typologie de l'accompagnement de la Mission Locale et du RSMA, typologie de la coordination des conseils citoyens, nombre de projets déposés et retenus</p>	<p>Indicateurs de résultat : nombre d'habitants ayant participé au COPIL du CLS, typologie des interventions du collège habitant, nombre d'actions mises en œuvre, niveau de satisfaction des partenaires du CLS</p>
-----------------------------	---	---